

ZCZCNY

21877P COMEU B

WASHINGTON/3
NEW YORK/2

BRUXELLES LE, 06.03.75

TLX NR. 20005

NOTE BIO COM (75) 82 AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE ET A MM. LES DIRECTEURS GENERAUX
D.G. I ET X

432

REUNION DE LA COMMISSION

VOICI LES PRINCIPAUX POINTS DE LA REUNION DE LA COMMISSION DU
5 MARS, COMMENTES PAR LE PORTE-PAROLE LORS DE SA CONFERENCE DE
PRESSE DE CE JOUR :

1. - CONSEIL EUROPEEN

LA COMMISSION A PASSE EN REVUE LES DIFFERENTS DOSSIERS QUI SERONT
INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR, COMPTE TENU NOTAMMENT DES TRAVAUX DU
CONSEIL DE CETTE SEMAINE. IL EST HAUTEMENT VRAISEMBLABLE QUE
LES PROBLEMES BRITANNIQUES (MECANISME CORRECTEUR EN MATIERE
BUDGETAIRE ET IMPORTATION DE BEURRE EN PROVENANCE DE NOUVELLE
ZELANDE) OCCUPERONT LA PLUS GRANDE PARTIE DES DELIBERATIONS DE
DUBLIN. SUR CES POINTS, COMME SUR LES AUTRES QUESTIONS INSCRITES
A L'ORDRE DU JOUR, LA COMMISSION A FOURNI DES NOTES ET DES
COMMUNICATIONS QUI SERONT EN FAIT LA BASE DES TRAVAUX.

LE GROUPE DU PORTE-PAROLE PREPARERA A L'INTENTION DES JOURNALISTES
UN DOSSIER DE PRESSE QUI COMPRENDRA UNE SERIE DE NOTES DE
BACKGROUND QUI SERONT MISES A LA DISPOSITION DE LA PRESSE, POUR
AUTANT QU'ELLES PUISSENT ETRE TERMINEES EN TEMPS UTILE AU COURS
DU RENDEZ-VOUS DE MIDI DU VENDREDI 7 MARS. CES DOSSIERS DE PRESSE
SERONT TRANSMIS AUX BUREAUX NATIONAUX SELON LES MOYENS HABITUELS.

2. - AFFAIRES ECONOMIQUES

LA COMMISSION A ETALEMENT ARRETE, SUR RAPPORT DE M. HAFERKAMP,
PLUSIEURS RAPPORTS ET PROPOSITIONS SUR LESQUELS LE CONSEIL ECONOMIE
ET FINANCES DU 18 MARS DEVRA SE PRONONCER : PROPOSITION TENDANT
A DEFINIR UNE UNITE DE COMPTE EUROPEENNE QUI SERAIT APPELEE A
DEVENIR PROGRESSIVEMENT L'UNITE DE COMPTE UNIQUE POUR L'ENSEMBLE
DES ACTIVITES COMMUNAUTAIRES: RAPPORT SEEVRE SUR LA MANIERE DONT
LES DECISIONS DE 1974 RELATIVES A LA CONVERGENCE DES ECONOMIES
ONT ETE APPLIQUEES ET PROPOSITION SUR LES ORIENTATIONS DE
POLITIQUE ECONOMIQUE DE 1975. IL S'AGIT DANS CE CAS D'ADAPTER LES
ORIENTATIONS DEGAGEES A L'AUTOMNE DERNIER EN TENANT COMPTE DES
ELEMENTS D'APPRECIATION LES PLUS RECENTS.

M. HAFERKAMP FERA UNE CONFERENCE DE PRESSE A CE SUJET LE VENDREDI
7 MARS A 12 HEURES.

3. - PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

LA COMMISSION A ADOPTE DEUX COMMUNICATIONS DONT LA PREMIERE PORTE
SUR L'AIDE FINANCIERE ET TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE A DES PAYS
EN VOIE DE DEVELOPPEMENT NON-ASSOCIES POUR LA PERIODE QUINQUENALE
1976-1980, ET LA SECONDE SUR L'HARMONISATION ET LA COORDINATION
DES POLITIQUES DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT AU SEIN DE LA
COMMUNAUTE.

CES DEUX COMMUNICATIONS SERONT DISCUTEES PAR LE CONSEIL COOPERATION
DU 20 MARS 1975, MAIS IL NE VOUS ECHAPERRA PAS QU'ELLES CONCERNENT
DIRECTEMENT LE POINT "RELATIONS AVEC LES PAYS EN VOIE DE
DEVELOPPEMENT" INSCRIT A L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL EUROPEEN
DE DUBLIN.

EN CE QUI CONCERNE L'AIDE FINANCIERE ET TECHNIQUE EN FAVEUR DE PVD NON-ASSOCIES, DONT LE PRINCIPE AVAIT DEJA ETE RETENU PAR LE CONSEIL AU MOIS DE JUILLET DERNIER, LA COMMISSION PROPOSE D'AFFECTER UN MONTANT ALLANT DE 100 MUC EN 1976 A 200 MUC EN 1980. CETTE AIDE, QUI POURRAIT ETRE COMPLETEE PAR DES PRETS DANS LA BEI, DEVRA ETRE UTILISEE EN FAVEUR DES PVD LES PLUS PAUVRES DONT LA PLUPART SE TROUVENT EN ASIE.

LES PAYS AFRICAINS, QUI FIGURENT AUSSI PARMIS LES PAYS LES PLUS PAUVRES, BENEFICIENT DEJA DE L'AIDE FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE EN VERTU DE LA CONVENTION DE LOME. D'AUTRE PART, LA GRANDE MAJORITE DES PAYS LATINO-AMERICAINS ONT UN NIVEAU DE DEVELOPPEMENT NETTEMENT PLUS ELEVE).

CETTE AIDE SERA UTILISEE ESSENTIELLEMENT POUR LES OBJECTIFS PRIORITAIRES FIXES DANS LA "RESOLUTION" SUR L'ACTION COMMUNAUTAIRE DANS LE DOMAINE DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT PRESENTEE PAR LA COMMISSION EN NOVEMBRE DERNIER, A SAVOIR :

- COUVERTURE DES BESOINS ALIMENTAIRES DES PVD (AUGMENTATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE, DEVELOPPEMENT GLOBAL, ETC...):

- PROMOTION DE LA COOPERATION ET DE L'INTEGRATION REGIONALES PAR LE FINANCEMENT DE PROJETS DANS D'AUTRES SECTEURS INTERESSANT PLUSIEURS PAYS:

- UN CREDIT LIMITE DE 10 MUC DEVRAIT RESTE DISPONIBLE POUR DES ACTIONS D'URGENCE EN CAS DE CATASTROPHES:

- EN PLUS DU PLAFOND GLOBAL DE 100 A 200 MUC, IL FAUDRAIT PREVOIR UN CREDIT DE 5 A 10 MUC POUR FINANCER DES ACTIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE CADRE D'ACCORDS DE COOPERATION AVEC DES PVD QUI NE FIGURENT PAS NECESSAIREMENT SUR LA LISTE DES PLUS PAUVRES, C'EST-A-DIRE PRINCIPALEMENT EN AMERIQUE LATINE.

L'AIDE COMMUNAUTAIRE DEVRA ETRE CANALISEE VERS LES PAYS BENEFICIAIRES PRINCIPALEMENT SOUS FORME D' ACTIONS DIRECTES, MAIS EN PARTIE PAR L'INTERMEDIAIRE D'ORGANISMES FINANCIERS REGIONAUX.

LA DEUXIEME COMMUNICATION VISE LA MISE EN OEUVRE DE LA RESOLUTION SUR L'HARMONISATION ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE COOPERATION DES ETATS MEMBRES, ADOPTEES PAR LE CONSEIL EN JUILLET 1974.

LA COMMISSION PROPOSE DE DISTINGUER ENTRE LES ASPECTS GENERAUX ET LES ASPECTS OPERATIONNELS DE CETTE COORDINATION

LES TRAVAUX CONCERNANT LES ASPECTS GENERAUX DEVRAIENT ETRE ORGANISES AU SEIN DU CONSEIL, ALORS QUE LA COORDINATION OPERATIONNELLE DEVRAIT AVOIR PRINCIPALEMENT LIEU SOUS L'EGIDE DE LA COMMISSION COMME C'EST LE CAS DANS LE CADRE DU FED.

4. - MARINE FIRMINY

M. SCHLIEDER DIRECTEUR GENERAL DE LA CONCURRENCE A FOURNI AUX JOURNALISTES LES EXPLICATIONS SUR CETTE AFFAIRE. (VOIR NOTRE NOTE IP (75) 44).

AMITIES

B. OLIVI

21877P COMEU B

NNNN